

Agriculture biologique

L'ambition de 18 % de surface agricole utile d'ici 2027 confirmée

Le premier comité de pilotage du plan Ambition bio s'est tenu le 24 avril en présence des organisations représentant les filières de l'agriculture biologique. Marc Fesneau y a entériné son objectif d'atteindre 18 % de la SAU convertie à l'horizon de 2027. Un objectif qui n'était jusqu'alors pas affiché clairement par le gouvernement. Le ministère doit livrer d'ici le deuxième semestre de 2024 une étude prospective sur l'avenir de l'agriculture biologique à l'horizon de 2040. Celle-ci

servira notamment à assurer de la cohérence entre le plan Ambition bio et les enjeux du secteur. Le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) est chargé quant à lui d'évaluer la situation économique des filières. Deux autres études sont prévues et porteront plus spécifiquement sur la consommation en produits bio et hors domicile.

Elles seront conduites par l'Agence bio et FranceAgriMer.

Alessandra Gambarini